

Rapport d'activité 2024 : trésorerie

La rédaction du bilan comptable et des commentaires doivent permettre d'apporter une réponse claire concernant la situation financière de la fédération.

La synthèse comptable de l'année 2024 présente un résultat positif de 948,96 eur, le bilan vous fera apparaître de nouvelles provisions pour un montant de 264.000 eur.

Un suivi rigoureux des dépenses est poursuivi afin de garantir une gestion financière optimale.

Pour notre pouvoir subsidiant, de nombreux justificatifs sont élaborés à travers tous les subsides, de nombreux échos positifs sont émis par l'Adeps.

Dans le cadre de la vérification des comptes annuels, un bureau d'expertise comptable a veillé veiller aux respects des normes comptables.

De nombreux dossiers sont en cours d'élaboration, la recherche de nouveaux moyens et le soutien de l'Adeps sont aux centres de nos préoccupations.

En fonction de nouveaux éléments, le budget 2025 présenté lors de l'AG du 11 janvier 2025 sera revu prochainement dès que les nouveaux montants des subsides Adeps seront annoncés par l'Administration.

Actif :

- Actifs immobilisés : Maison de BEEZ
Pour rappel, 2 réductions de valeurs ont été actées : 65.000 eur en 2020 & 45.000 eur en 2021.

Amortissements classiques en 2024 : Immeubles pour 9.891,76 eur et aménagements immeubles pour 3.861,46 eur
- Actifs immobilisés : Plan stratégique
Il s'agit d'une étude menée en collaboration de l'université de Louvain (Management du Sport). Définitions pour la FVWB des missions, vision, valeurs, des axes stratégiques & objectifs. Etablissement du plan stratégique pour la prochaine olympiade (2025-2028)
Pour rappel, 2 réductions de valeurs ont été actées : 65.000 eur en 2020 & 45.000 eur en 2021.
- Actifs immobilisés : Logiciels
Fedinside a cessé ses activités en 2024,
 - Amortissement actés en 2024 pour 6.619,09 eur
 - extourne actée pour la fin d'utilisation du logiciel pour un montant de 93.989,90 eur
 - une réduction de valeur est comptabilisée suite à la fin d'utilisation de Fedinside dans le cadre des montants non amortis, soit une valeur résiduelle de 6.004,03 eur)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INCORPOREL 2024

Année	Libellé	N° Fact.	Acquisitions			Amortissements			Valeur résiduelle	
			01-janv	+ -	31-déc	T* amort	au 1/1	2024		- Total amort.31/12
	Logiciels									
2018	Logiciel Fed Inside	FA 86	11495,00		11495,00	33,33%	11495,00	0,00	11495,00	0,00
2018	Récup. données Fed Inside	FA 134	3539,25		3539,25	33,33%	3539,25	0,00	3539,25	0,00
2018	Logiciel WinBooks	FA 337	2162,16		2162,16	33,33%	2162,16	0,00	2162,16	0,00
2018	Mise en prod. Fed Inside	FA 563	5977,40		5977,40	33,33%	5977,40	0,00	5977,40	0,00
2018	Données Fed Inside	FA 564	1448,98		1448,98	33,33%	1448,98	0,00	1448,98	0,00
2018	Données Fed Inside	FA 810	4325,75		4325,75	33,33%	4325,75	0,00	4325,75	0,00
2018	Traitements données Féd Inside	FA 811	2773,93		2773,93	33,33%	2773,93	0,00	2773,93	0,00
2018	Développ.applic.trait.données Inside	FA 1221	11011,00		11011,00	33,33%	11011,00	0,00	11011,00	0,00
2019	Logiciel Volleyspike	FA 145	5000,00		5000,00	33,33%	5000,00	0,00	5000,00	0,00
2019	Traitement licences Féd Inside	FA 209	1089,00		1089,00	33,33%	1089,00	0,00	1089,00	0,00
2019	Traitement des données Féd Inside	FA 208	10027,88		10027,88	33,33%	10027,88	0,00	10027,88	0,00
2019	Traitement ind.form.CC Féd Inside	FA 663	8258,25		8258,25	33,33%	8258,25	0,00	8258,25	0,00
2019	Traitement données Volleyspike	FA 1032	4970,08		4970,08	33,33%	4970,08	0,00	4970,08	0,00
2020	Synchronisation portail VB	FA 542	4840,00		4840,00	33,33%	4840,00	0,00	4840,00	0,00
2020	Synchronisation désignation arbitres	FA 786	4840,00		4840,00	33,33%	4840,00	0,00	4840,00	0,00
2020	EXEKO-logiciel site internet 1er acompte	FA 795	5628,32		5628,32	33,33%	5628,32	0,00	5628,32	0,00
2020	EXEKO-logiciel site internet 2e compte	FA 797	4502,65		4502,65	33,33%	4502,65	0,00	4502,65	0,00
2020	EXEKO-logiciel site internet solde	FA 798	1125,66		1125,66	33,33%	1125,66	0,00	1125,66	0,00
2021	Développ.injection Inside-Winbooks (02/03/21)	FA 87	3146,00		3146,00	33,33%	2971,23	174,77	3146,00	0,00
2021	Développ.liens avec site (30/04/21)	FA 177	1179,75		1179,75	33,33%	1048,67	131,08	1179,75	0,00
2021	Développ.formulaire arbitrage (31/08/21)	FA 351	3146,00		3146,00	33,33%	2446,90	699,10	3146,00	0,00
2021	Développ.fiche membre - Féd Inside (30/11/21)	FA 649	589,88		589,88	33,33%	409,65	180,23	589,88	0,00
2022	INSIDE-dév liste de force	FA 55	589,88		589,88	33,33%	376,87	196,63	573,50	16,38
2022	INSIDE-développ.mail	FA 562	490,05		490,05	33,33%	258,64	163,35	421,99	68,06
2023	INSIDESOFT-développ.Fedinside inscr.équipe	FA 126	15221,80		15221,80	33,33%	4228,28	5073,93	9302,21	5919,59
	Extourne 2024 (fin utilisation logiciels Fédinside)		-93989,80		-93989,80				-87985,77	
	Réduc.valeur 2024 (fin utilisation logiciels Fédinside)									-6004,03
	Total		23388,87		23388,87		104755,55	6619,09	23388,87	0,00
	TOTAL		23388,87	0,00	23388,87		104755,55	6619,09	23388,87	0,00

- Actifs circulants : Les valeurs des créances commerciales, nos clubs, ont légèrement augmenté (68.040,97 eur au 31/12/2023 et 80.042,12 eur au 31/12/2024). Dans le cadre du programme Clubee, des aménagements ont eu lieu pour les calendriers et les rencontres depuis le début de la saison ; le processus de facturation et les développements ont seulement eu lieu en novembre 2024 pour un montant global de 544.607 eur. Au vu de la facturation tardive pour les affiliations et les inscriptions des équipes (promotion et VB), contacts réguliers avec les clubs pour gérer l'encours. Une bonne dynamique dans les échanges avec les différents dirigeants à travers les 7 entités. Des plans d'échelonnements sont envisagés avec quelques clubs, le but étant d'accompagner ceux-ci dans une démarche positive. Au final, les facilités (planifications de paiements) accordées sont respectées. Aides aux clubs de loisirs pour le suivi des paiements des factures d'affiliations.
- Actifs circulants : Autres subventions à recevoir pour 95.070,75 eur
 - Nombreux projets en cours :
 - Formation détection 11.000 eur (solde de 20%)
 - IDHPS 2024 : 3.200 eur (solde de 20%)
 - Beauté du sport - Lutte contre violence 2023 : 22 878,75 eur solde versé le 17/01/2025
 - SHN solde 2024 : 38.000 eur
 - FC solde 2024 : 18.750 eur
 - Kit pédagogique : 1.242 eur (solde de 20%)
- Actifs circulants : Les valeurs disponibles restent d'un bon niveau mais les dépenses en début 2025 sont importantes (finalisation de projets – nouveau plan stratégique - augmentation du personnel...)

Passif :

- Dettes - Crédit d'investissement pour le bâtiment de Beez : renégociation, démarche initiée avec la Banque BNP PARIBAS Fortis dès le mois d'août 2020.
Le nouveau plan contractuel est entré en vigueur dès le mois de juin 2021.
Montant du crédit en juin 2021 s'élevait à 177.377,30 eur, durée 10 ans.
Dernière mensualité : 08/06/2031
Montant mensualité : 1.578,19 eur

Ci-après, tableau d'amortissement pour les mensualités 2024 et 2025

Date : 7 Juin 2021
Référence : Crédit d'investissement 245-8788575-80

Tableau d'amortissement

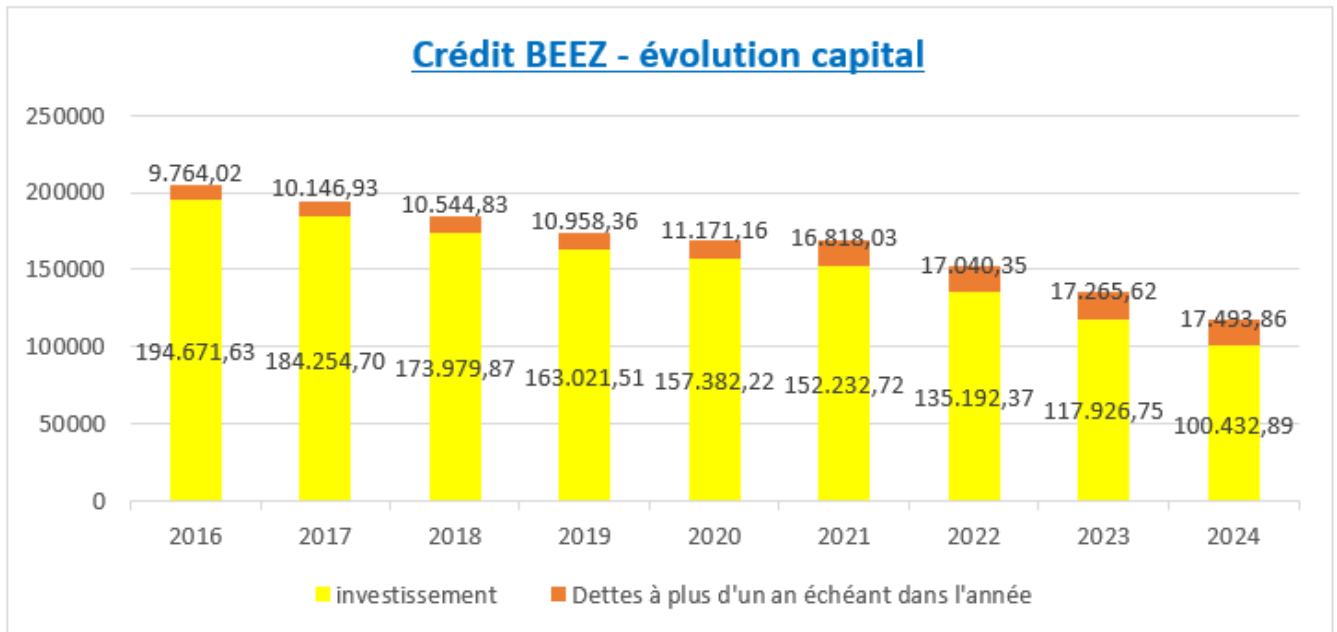
Date d'échéance	Solde après l'échéance	Capital à payer	Intérêts à payer	A payer (en EUR)
2024-01-08	133.762,21	1.430,16	148,03	1.578,19
2024-02-08	132.330,49	1.431,72	146,47	1.578,19
2024-03-08	130.897,20	1.433,29	144,90	1.578,19
2024-04-08	129.462,34	1.434,86	143,33	1.578,19
2024-05-08	128.025,91	1.436,43	141,76	1.578,19
2024-06-08	126.587,90	1.438,01	140,18	1.578,19
2024-07-08	125.148,32	1.439,58	138,61	1.578,19
2024-08-08	123.707,17	1.441,15	137,04	1.578,19
2024-09-08	122.264,44	1.442,73	135,46	1.578,19
2024-10-08	120.820,12	1.444,32	133,87	1.578,19
2024-11-08	119.374,23	1.445,89	132,30	1.578,19
2024-12-08	117.926,75	1.447,48	130,71	1.578,19

17.265,93 EUR

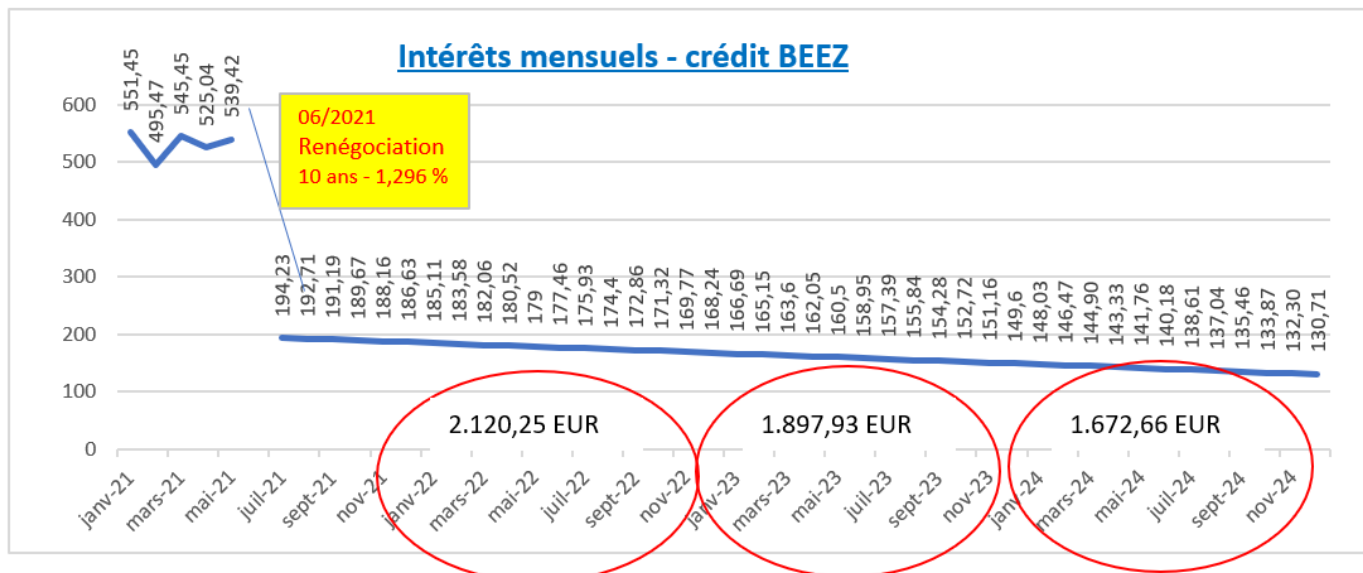
2025-01-08	116.477,69	1.449,06	129,13	1.578,19
2025-02-08	115.027,04	1.450,65	127,54	1.578,19
2025-03-08	113.574,80	1.452,24	125,95	1.578,19
2025-04-08	112.120,97	1.453,83	124,36	1.578,19
2025-05-08	110.665,55	1.455,42	122,77	1.578,19
2025-06-08	109.208,54	1.457,01	121,18	1.578,19
2025-07-08	107.749,93	1.458,61	119,58	1.578,19
2025-08-08	106.289,73	1.460,20	117,99	1.578,19
2025-09-08	104.827,92	1.461,81	116,38	1.578,19
2025-10-08	103.364,51	1.463,41	114,78	1.578,19
2025-11-08	101.899,51	1.465,00	113,19	1.578,19
2025-12-08	100.432,89	1.466,62	111,57	1.578,19

17.493,86 EUR

Evolution du crédit et la dette à plus d'un an échéant dans l'année :



Evolution du remboursement des intérêts



- Provisions :

Les provisions pour risques et charges visent à couvrir des pertes et charges nettement circonscrites quant à leur nature et qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais dont le montant n'est pas encore déterminé.

Les provisions doivent répondre aux critères de prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Les provisions ne peuvent être maintenues si elles ne s'avèrent plus nécessaires (exemple : réfection toit du garage prévue en 2025, réparation non réalisée en 2024 mais nécessaire, la provision est maintenue)

Pour rappel, l'utilisation d'une provision actée lors d'un exercice précédent permet de neutraliser la charge comptable dans l'exercice courant.

Etat des provisions au 31/12/2024 :

	Ex. 2024 Rep 2024 --> Clô 2024 01/01/2024 - 31/12/2024		Ex. 2023 Rep 2023 --> Clô 2023 01/01/2023 - 31/12/2023	
Provisions pour risques et charges	160/5	429.000,00		250.000,00
Grosses réparations et gros entretien,	162	5.000,00		5.000,00
162000 Provision pour réparations et entretien		5.000,00		5.000,00
Obligations environnementales	163	424.000,00		245.000,00
163000 Provisions aide Clubs		0,00		0,00
163010 Provision augment.du nombre d'affiliés		30.000,00		30.000,00
163020 Provision Return AFF aux entités		44.000,00		40.000,00
163030 Provision organisations FFJ et FNJ		20.000,00		15.000,00
163040 Provision projet déménagement		90.000,00		75.000,00
163050 Provision particip.org.internationale		20.000,00		0,00
163060 Provision org. Nationale		20.000,00		0,00
163070 Provision digitalisation, communication		40.000,00		40.000,00
163071 Provision équipements sportifs		30.000,00		0,00
163072 Provision projet A-Sport (médias locaux)		25.000,00		0,00
163073 Provision Consulting Bonne gouvernance		20.000,00		0,00
163080 Provision digitalisation Plateforme		85.000,00		45.000,00

- Provisions actées en 2023 – utilisation en 2024

762000	Reprises de provisions				
OD 8	24/06/2024	Jun 2024	40.000,00	Reprise prov.Return AFF provinces	-40.000,00
OD 8	24/06/2024	Jun 2024	15.000,00	Reprise org.FFJ et FNJ	-55.000,00
OD 21	26/12/2024	Déc 2024	30.000,00	Reprise prov.augment.nb affiliés	-85.000,00
762000	Reprises de provisions		0,00	Solde période :	85.000,00 C

Provision pour soutien projets

AU 31/12/2023:
 PROV. AUGM. NOMBRE D'AFFILIES : 30.000
 EUR
 COMPTA : 163010



EN 2024 :
 PROJETS FEDERAUX DANS LES ECOLES ET ENTITE :
 30.000 EUR
 COMPTA 612830

AU 31/12/2024 :
 UTILISATION DE LA PROVISION POUR PROJETS : 30.000 EUR
 COMPTA 762000



COÛT REEL EN 2024 :
 30.000 - 30.000 =
 0 EUR

Provision pour return sur affiliations

AU 31/12/2023:

PROV. POUR RETURN SUR AFFILIATION:
SAISON 2022 - 2023 : 40.000 EUR
COMPTA : 163020



EN 2024 :

RETURN DE 8% SUR AFFILIATIONS : 45.319,44 EUR
VERSEMENT EN 06/2024 AUX ENTITES
COMPTA 616224

AU 24/06/2024 :

UTILISATION DE LA PROVISION RETURN : 40.000 EUR
COMPTA 762000



COÛT REEL EN 2024 :

$45.319,44 - 40.000 =$
5.319,44 EUR

Provision pour organisation Finales francophones et nationales des jeunes

AU 31/12/2023:

PROVISION ORGANISATION FFJ & FNJ
15.000 EUR
COMPTA : 163030



EN 2024 :

ORGANISATIONS :
FNJ FFJ : 10.041,81 EUR
ARBITRAGES FFJ 6.680,81 EUR
ARBITRAGE FNJ : 2.516,23 EUR
COMPTA 616220 & 612850

AU 24/06/2024 :

UTILISATION DE LA PROVISION POUR ORGANISATIONS :
15.000 EUR
COMPTA 762000



COÛT REEL EN 2024 :

$19.238,85 - 15.000 =$
4.238,85 EUR

- Provisions actées 2024

La situation comptable a évolué, voici le détail des provisions :

Compte 163010 – projet augmentation des affiliés :

Dans le cadre d'une politique de soutien de projets pour la promotion du volley. Une nouvelle provision est actée en 2024 pour un montant de 30.000 eur afin de poursuivre la démarche entamée par les entités depuis plusieurs exercices comptables

Compte 163020 – return affiliés entités saison en cours :

Au 31/12/2024, un montant de 44.000 eur est provisionné pour couvrir le return de 8% prévu sur le montant des affiliations, montant à payer aux 7 entités. La facturation de la saison 2024-2025 a eu lieu en novembre 2024 → valorisation des affiliations de la saison en cours au 31/12/2024, s'élève à 544.607 eur. Ce montant sera payé aux entités au 01/06/2025.

Compte 163030 – organisation des finales francophones 2024

Une nouvelle provision est actée en 2024 pour un montant de 20.000. Finales francophones organisées à Waremme.

Compte 163040 – projet à moyen terme de déménagement du siège de la fédération

Le siège de la fédération, bâtiment de Beez, arrive dans un processus sans fin aux niveaux dégradations et désagréments ; il y a depuis peu une enquête environnementale pour augmenter le volume traité par le centre de déchet (situé entre la Meuse et la ligne de chemin de fer), ce qui pourrait à terme prolonger et proposer un nouveau permis d'exploitation et une augmentation des volumes traités. Constitution d'une provision complémentaire au 31/1/2024 de 15.000 eur.

Compte 163050 – Participation organisation internationale

La cellule technique en lien avec les priorités du plan programme, participera à événement international (stage ou tournoi), un montant de 20.000 eur est provisionné.

Compte 163060 – Organisation nationale

La cellule technique va déployer des activités en lien avec les priorités avec les organisations nationales, une provision de 20.000 eur permettra d'activer certains cliquets en faveur des clubs.

Compte 163071 – Equipements sportifs

En fonction des besoins, des équipements sportifs seront implémentés dans les différents centres d'entraînement (ex : IDHPS), matériel et vêtements sportifs. Une provision de 30.000 eur est actée au 31/12/2024

Compte 163072 – Projet A-Sport (médias locaux)

Dans le cadre de la promotion du volley-ball francophone, une captation aura lieu lors des championnats francophones des jeunes à Waremme. La vidéo servira de support dans le cadre de la communication et de la mise en avant des joueurs à haut potentiel. Montant de 25.000 eur acté en fin d'exercice 2024.

Compte 162073 – Consulting Bonne Gouvernance

Dans le cadre de la bonne gouvernance et en concordance avec le plan stratégique, une étude est envisagée. Un montant de 20.000 eur est acté au 31/12/2024 pour provisionner l'étude ainsi que les différents groupes de travail.

Compte 162080 – Digitalisation Plateforme

La démarche de communication doit être au centre des préoccupations, montant complémentaire de 40.000 est provisionné au 31/12/2024. Digitalisation et communication sont deux thématiques importantes qui sont prises en compte dans le cadre du plan stratégique de la nouvelle Olympiade.

- Dettes commerciales - fournisseurs : 36.874,45 eur

Encours habituel, il s'agit de factures comptabilisées en 2024 et payées en 01/2025

- Produits perçus d'avance : 270.000,00 eur

Pour la saison 2024-2025 réalisée novembre 2024, la facturation des affiliations s'élève à 544.607 eur (pour mémoire en 2023 : 541.543 eur) ; un montant de 270.000 eur est pris en compte pour les cotisations des membres adhérents perçues d'avance. Ce montant est stable dans le temps et représente 50% de la facturation de début de saison.

Clubs & entités

- L'application Volleyspike n'est plus supportée par un subside de la loterie nationale, elle est prise en charge par la fédération, la redevance de 15 eur par équipe n'a pas été activée
- Depuis 08/2024, les 4 clubs francophones de niveau 1 (Ligue H : Guibertin et Waremme, Ligue D : Charleroi et Tchalou) disposent d'un système distinct.
- Mise en place du Proxy-volley, la fédération prend en charge 200 eur par séance ; en 2024, 27 séances réalisées pour l'ensemble des entités.
- Return de 8% du montant des affiliations pour la saison 2024-2025, un versement global 45.319,44 eur fut payé début juin 2024 aux 7 entités. Pour mémoire saison précédente : 42.976 eur
- Fin juin, conformément à l'article 430 du ROI, 30% des amendes perçues pour le manque d'équipes de jeunes (pour les clubs qui évoluent au championnat VB et/ou de l'association) sont ristournées aux entités de l'association, soit un montant de 690 eur. Le paiement aux entités date du 24/06/2024
- Dans le cadre d'une politique de soutien de projets pour la promotion du volley, un montant de 30.000 eur fut réparti entre les différentes entités proportionnellement au

nombre d'affiliations (paiements réalisés en 12/2024). La démarche est effective depuis plusieurs exercices comptables.

- Aides financières aux clubs :
 - Pôles d'excellence : 28.500 eur
 - solde de 6.000 eur sur saison 2023 -2024 → 2 clubs
 - 22.500 eur pour la saison 2024-2025 → 3 clubs
 - Soutien clubs de niveau 1 : 30.000 eur → 4 clubs
 - Labellisation : 60.000 eur → 15 clubs

Personnel :

Indexation de salaires de 2% : juin

- **Personnel administratif :**
Dans le cadre du subside de fonctionnement, la rémunération d'une employée est répartie à la fois dans l'administratif mais également dans la cellule technique
- **Formation des cadres :**
Employé et collaboration avec du personnel sous statut « ART17 »
- **Personnel cadre sportif :**
Une employée de la cellule technique a décidé de mettre fin à son contrat de travail. Fin de prestations effective en août 2024.
Dans le cadre du subside de fonctionnement, la rémunération d'une employée est répartie à la fois dans l'administratif mais également dans la cellule technique
Collaboration ponctuelle avec du personnel sous statut « ART17 »

Volley Belgium - VV -Top Volley Belgium

- Nombreux échanges crispés pour des thématiques précises
 - Final Cup à Anvers (02/2024), malgré une volonté de reproduire la promotion du volley-ball, l'acquisition de places n'a pas eu lieu malgré la présence d'une équipe francophone en finale. Nombreux échanges avec Volley Vlaanderen dès 10/2023, la démarche de 02/2023 ne fut pas reconduite.
 - Courant 2024 dans le cadre de l'élaboration du budget 2025, Be Gold et le subside de la loterie nationale pour la communication des équipes nationales sont envisagés, ces sujets ne font pas l'unanimité avec Volley Vlaanderen ; désinformation et manque de volonté de partage
- La participation dans les frais pour VB est maintenue à 6.000 eur par aile.
- Return vers VB pour les niveaux 1 & 2, soit 50% du montant des inscriptions d'équipes, soit 4.700 eur.
- A la demande de la FVWB , décompte de la caisse d'arbitrage pour les équipes en VB, soit un montant récupéré de 1.923,30 eur pour la saisons 2023-2024.

Clubs féminins :

Reeks	Stamnummer	Clubnaam	Betaald	Aanduidin	Gemiddel	Verschil	LIGHCPO	LIGHCHPO	LIGFIN	.IGHCHTQU	Totaal verschil	te factureren	te crediteren
LIGA Dames													
	FWWB-HT0811	E.S. Charleroi Volley	1248,7	23	1262,17	-13,47	-179,84				-193,31 x		
	FWWB-HT0318	TCHALOU VOLLEY	1441,65	24	1317,05	124,6	81,45		-65,78		140,27	x	
Nat 1 Dames													
	FWWB-NA0799	NAMUR VOLLEY	1373,05	26	1311,13						61,92	x	
Nat 2 Dames													
	FWWB-BW0610	Limal-Ottignies	793,13	22	923,42						-130,29 x		
	FWWB-HT0318	TCHALOU VOLLEY	1065,53	22	923,42						142,11	x	
	FWWB-LG5134	VBC WAREMME	1033,8	22	926,65						107,15	x	
	FWWB-BW1899	VC Chaumont	839,68	22	926,65						-86,97 x		
	FWWB-NA1180	VC GEMBLOUX	1004,22	20	842,41						161,81	x	
Nat 3 Dames													
	FWWB-HT733	DCA St-Ghislain	616,73	16	608,85						7,88	x	
	FWWB-BW1563	BW NIVELLES	797,05	22	938,15						-141,1 x		
	FWWB-HT0811	E.S. Charleroi Volley	1203,56	22	938,15						265,41	x	
	FWWB-BW0610	Limal-Ottignies	901,43	22	938,15						-36,72 x		
	FWWB-NA0799	NAMUR VOLLEY	1236,32	22	938,15						298,17	x	
	FWWB-HT1431	Rempart-Nalannes V.C.	783,83	22	938,15						-154,32 x		
	FWWB-LG5134	VBC WAREMME	870,19	21	895,51						-25,32 x		
	FWWB-BW1899	VC Chaumont	975,04	22	938,15						36,89	x	
	FWWB-HT1027	Volley Club Masnuy	1040,56	21	895,51						145,05	x	
	FWWB-BC5223	BARBARIXELLES VOLL	1170,04	24	866,49						303,55	x	
	FWWB-BC1064	BRUXELLES EST VC	958,96	24	866,49						92,47	x	
	FWWB-LG1224	Lommersweiler V.B.C.	1010,12	20	759,47						250,65	x	
	FWWB-LG1643	SC THIMISTER-HERVE	779,49	20	759,47						20,02	x	
	FWWB-LG0973	Sporting Volley Club H	778,29	21	797,45						-19,16 x		
	FWWB-LG5014	Stavelot	982,22	22	835,42						146,8	x	
algeheel te betalen/te crediteren FWFB											1392,96	x	

Clubs masculins :

Reeks	Stamnummer	Clubnaam	Betaald	Aanduidin	Gemiddel	Verschil	LIGHCPO	LIGHCHPO	LIGFIN	.IGHCHTQU	Totaal verschil	te factureren	te crediteren
LIGA Heren													
	FWWB-BW2005	AXIS GUIBERTIN	1897,56	39	2397,1	-499,54					-44,62		
	FWWB-LG5134	VBC WAREMME	1887,41	36	2212,71	-325,3	-141,41				-144,12		
Nat 1 Heren													
	FWWB-BW1563	BW NIVELLES	1424,24	24	1311,85						112,39	x	
Nat 2 Heren													
	FWWB-BW2005	AXIS GUIBERTIN	1205,97	22	1163,53						42,44	x	
	FWWB-BC1064	BRUXELLES EST V	1101,07	22	1163,53						-62,46 x		
	FWWB-NA0799	NAMUR VOLLEY	1074,41	22	1163,53						-89,12 x		
	FWWB-LG1577	Reno-Solutions V	1106,56	20	1057,75						48,81	x	
	FWWB-LG5134	VBC WAREMME	1252,51	22	1163,53						88,98	x	
	FWWB-HT443	Skill Volley Club Tr	1223,98	22	1008,78						215,2	x	
Nat 3 Heren													
	FWWB-BW2005	AXIS GUIBERTIN	972,48	22	903,62						68,86	x	
	FWWB-BC1064	BRUXELLES EST V	971,8	22	903,62						68,18	x	
	FWWB-BW1563	BW NIVELLES	910,72	22	903,62						7,1	x	
	FWWB-BW1899	VC Chaumont	1053,64	22	903,62						150,02	x	
	FWWB-NA5083	VC WALHAIN	911,58	22	903,62						7,96	x	
	FWWB-HT1431	Rempart-Nalannes	1028,32	22	903,62						124,7	x	
	FWWB-BC0108	Sporta Brussels V	1018,6	22	903,62						114,98	x	
	FWWB-LX1100	Entente Volley Clu	1640,83	19	853,18						787,65	x	
	FWWB-LG1557	ENVOL HERVE MC	752,07	20	898,08						-146,01 x		
	FWWB-LG2025	Herstal VBC	696,27	20	898,08						-201,81 x		
	FWWB-LG1224	Lommersweiler V.	1004,18	20	898,08						106,1	x	
	FWWB-LG1577	Reno-Solutions V	874,35	20	898,08						-23,73 x		
	FWWB-LG5049	St-Joseph Welken	834,18	20	898,08						-63,9 x		
	FWWB-LG1789	VC OLNE MONTAK	734,34	20	898,08						-163,74 x		
	FWWB-LX0961	Volley Bouillon	1390,81	20	898,08						492,73	x	
algeheel te betalen/te crediteren FWFB											530,34	x	

Adeps

Nombreux projets terminés, d'autres en cours d'élaboration.

Faisant suite à l'approbation des comptes 2023 courant mars 2024 lors de l'AG, les justificatifs relatifs au subside de fonctionnement sont rentrés à l'ADEPS au 31/03/2024. Subside justifié et maintenu en faveur de la fédération.

La deuxième phase du projet labellisation reçu 2024 fut justifiée, soit un montant de 36.501 eur

Le subside 2024 de 150.000 eur pour le Sport de Haut Niveau fut justifié à concurrence de 162.743,95 eur avec des prestations de la Cellule technique.

Au niveau de la formation des cadres, des justificatifs (prestations personnel et « ART17 ») sont rentrés à l'ADEPS pour le subside 2024 pour un montant de 39.480,13 eur, le montant du subside (37.500 eur) est inchangé depuis de nombreuses années.

Un subside 2024 de 16.000 eur relatif à l'IDHPS (identification des hauts potentiels) pour l'année 2024 ; justification (25.303,84 eur) par des stages, des prestations des entraînements, accompagnateurs scientifiques du CAPS.

Dans le cadre de la formation détection, le subside 2024 était de 55.000 eur, les prestations justifiées s'élevaient à 61.733,50 eur.

Pour l'ADEPS, les dossiers rentrés tiennent comptes de la nature des frais admissibles reconnus par le pouvoir subsidiant.

Les comptes 2024 approuvés lors de l'AG de ce 22 mars 2025 permettront de justifier le subside de fonctionnement de l'année 2024.



Pascal Schmets – Trésorier

P.SCHMETS
Trésorier